



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 21 janvier 2023

Après 5 années d'acharnement, les autorités au pouvoir sont donc parvenues à leurs fins : la fermeture de RT France. Sous couvert du 9eme paquet de sanctions à l'encontre de la Russie - qui ne vise pas notre chaîne, mais notre actionnaire et maison mère - la Direction générale du Trésor a décidé de geler les comptes bancaires de RT France, rendant impossible la poursuite de notre activité.

Cette mesure arbitraire fait suite à une récente série d'articles et de chroniques qui n'avaient d'autres visées que de nous nuire. Œuvrant manifestement de concert avec le pouvoir, certains confrères ont confondu leur rôle de journaliste avec celui du policier ou du juge, appelant entre les lignes à la censure de notre média, et n'hésitant pas à recourir à de fausses informations, prétendant par exemple que l'activité de RT France était interdite ou illégale. La situation n'est pas nouvelle, RT France est la cible depuis son lancement de ces quelques journalistes pétris de certitudes, déconnectés de longue date de la réalité des Français, porteurs de leur bonne morale et bien-pensance qu'ils imposent à longueur d'articles et de chroniques, au détriment de toute honnêteté intellectuelle et au mépris d'une majorité silencieuse (y compris de confrères journalistes voulons-nous croire) mise au pas d'une pensée unique.

Dans ce monde des médias de moins en moins représentatif et de plus en plus étriqué, où l'esprit critique n'est plus autorisé, RT France représentait une bouffée d'oxygène. Sans jugement mais toujours avec sérieux et rigueur, nous avons eu à cœur de présenter toutes les opinions, de donner la parole à tous, « d'oser questionner » ; c'était le slogan de RT France et c'est ce qui nous animait au quotidien. Rien de répréhensible, mais face à des rédactions devenues si zélées, prendre le risque de déplaire au plus haut niveau a visiblement heurté les âmes les moins courageuses.

Puis la guerre en Ukraine a éclaté. Nous l'avons traitée avec vigilance, toujours de manière équilibrée, quoi qu'en disent nos détracteurs qui n'ont bien souvent que rarement regardé notre antenne et de toute évidence avec un regard biaisé. Dans ce contexte géopolitique particulier, l'aubaine s'est présentée de profiter de cette situation pour (enfin) bâillonner RT France en la bannissant de l'Union européenne et donc de la France, sans qu'aucun manquement ni dérive professionnelle n'aient été démontrées, sans que RT France n'ait jamais été condamnée ou sanctionnée pour rien. Une décision politique, en dehors de tout cadre juridique préalablement établi, c'est ce qu'on appelle la censure. Devant le Tribunal de l'Union Européenne, on a pu entendre qu'il fallait faire taire sans délai RT France « au moment où les opinions se formaient sur la guerre en Ukraine ». Peu de voix se sont élevées pour « défendre la liberté d'expression, d'opinion, de l'information, du commentaire et de la critique », pourtant l'un des fondements de la Charte d'éthique professionnelle des journalistes. Aucune voix dissonante sur les plateaux télé. Un régulateur national, l'Arcom (ex-CSA) - qui avait pourtant renouvelé la convention de RT France en janvier 2021 - réduit au silence.

123 salariés français - dont 77 journalistes titulaires de la carte de presse, rappelons-le - risquent aujourd'hui de ne pas être payés de leur salaire du mois de janvier et vont perdre leur emploi par le fait du prince. Au-delà de l'impact économique terrible pour de nombreuses familles, se pose la question de l'avenir du pluralisme des médias en France, de leur représentativité, de leur indépendance - au moins morale - de la liberté de penser et d'expression dans notre société.

La fermeture de RT France, dans un silence assourdissant de la part des autres médias et journalistes français, n'est qu'un premier pas extrêmement dangereux, car après notre chaîne d'autres médias seront la prochaine cible.

Presse RT France  
press@rttv.fr  
01 81 80 35 35